



Votre bulletin d'information

Janvier 2018



SOMMAIRE

- | | | | |
|---|------|---|------|
| • Éditorial du Maire
Urbanisme - Révision du PLU..... | p. 2 | • Événement : 40 ans du Comité
de Jumelage | p. 6 |
| • Point sur les travaux | p. 3 | • Parole aux Élus..... | p. 7 |
| • Foncier : Offre foncière à Maïche..... | p. 4 | • Scolaire : Nouveaux horaires du périscolaire
..... | p. 7 |
| • Culture : Concours de photographie..... | p. 5 | • Animations | p. 8 |
| • Social : Retour sur la sortie Europa-Park.. | p. 5 | • Agenda | p. 8 |
| • Association : Présentation de l'association
Maïche en Vie..... | p. 6 | | |



Éditorial du Maire

Chères Maïchoises, Chers Maïchois,

Vous découvrez ce nouveau bulletin municipal qui marque un tournant dans sa publication. En effet, Stanislas Renaud a assuré la direction de rédaction des numéros publiés depuis le début du mandat. Stanislas ayant décidé de quitter la région, j'ai alors souhaité confier cette mission à Guillaume Nicod, nouvellement nommé Adjoint. Qu'ils soient tous les deux remerciés pour leur investissement dans la réalisation du bulletin municipal.

À l'occasion de cette nouvelle parution, je serais tenté de vous dire : déjà la fin de l'année, le moment de faire un bilan, de se projeter dans l'avenir et la période des vœux. Alors avant toute chose, permettez-moi de vous souhaiter une belle et heureuse année 2018. Qu'au-delà des difficultés que nous aurons tous à franchir, nourrissons-nous des joies de la vie, des petits gestes qui nous réchauffent le cœur. Inscrivons-nous aussi dans la bienveillance et le respect des différences et bien sûr que 2018 nous garde en bonne santé et voit nos vœux les plus chers se réaliser.

2018 sera aussi la poursuite du mandat que vous nous avez confié et qui s'avère complexe en raison des contraintes budgétaires actuelles et à venir. En effet, la baisse des dotations de l'Etat de ces dernières années, nous a obligé à prioriser les chantiers à réaliser. D'autres projets trouveront leur aboutissement dans les prochains mois, mais la prudence doit être de rigueur car un projet phare vient de débiter, celui de la construction d'un nouveau groupe scolaire. C'est un projet ambitieux

et réfléchi. Nous devons à nos enfants et au corps enseignant un équipement scolaire digne et adapté à l'éducation d'aujourd'hui, qui réponde aux normes de sécurité, d'accessibilité et permette de poursuivre le partenariat avec l'ADAPEI pour une mutualisation des espaces.

D'autre part, même si j'ai éprouvé de la fierté en représentant notre ville au Palais de l'Élysée, j'avoue être inquiet en mesurant les conséquences de la politique nationale actuelle. Alors que les collectivités locales subissent depuis trois ans des contraintes financières voulues par l'Etat, le Président de la République demande de faire de nouveaux efforts budgétaires. Et si la réforme promise de la taxe d'habitation viendra alléger les charges de beaucoup de ménages, elle risque d'avoir un impact fort sur votre fiscalité dans les prochaines années.

Alors oui, 2018 sera une année contrainte, mais 2018 sera aussi dans la réalisation d'actions plus modestes mais néanmoins indispensables à la vie de notre cité. Que ce soit par exemple l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité routière et piétonne, l'accompagnement des associations dans l'organisation de manifestations d'ampleur et la poursuite d'animations plébiscitées par le plus grand nombre.

2018 sera ce que nous en ferons individuellement et collectivement. Pour ma part, je poursuivrai avec la même énergie l'engagement qui est le mien au service de vous tous. Je vous remercie de votre confiance.

Belle et heureuse Année 2018 ! Régis Ligier

Urbanisme - Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Maïche a été approuvé par le Conseil Municipal en février 2008. Pour plus de clarté, il est essentiel de préciser que le PLU est notamment constitué d'un plan de zonage qui a découpé le territoire communal en secteurs à l'intérieur desquels s'applique une réglementation particulière. Depuis son approbation, le PLU a fait l'objet de trois modifications qui ont impacté uniquement le règlement.

Aujourd'hui, ce document doit évoluer pour de nouvelles dispositions législatives qui intègrent dorénavant des approches environnementales et patrimoniales. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé d'engager une révision générale du PLU permettant d'aboutir à un nouveau document stratégique qui précisera le projet d'aménagement et de développement durable de la commune et fixera les règles et modalités de mise en œuvre.

La volonté du Conseil Municipal est principalement de renforcer le rayonnement et l'attractivité de Maïche et de planifier un développement urbain raisonné et garant de la qualité de vie. Pour accompagner la commune dans l'élaboration de ce nouveau PLU, le Bureau Natura Environnement de Vincelles (Jura) a été retenu à l'issue d'un appel d'offres.

La procédure d'élaboration implique des travaux en interne et avec des personnes publiques associées. Mais elle doit aussi laisser la place à une grande concertation de la population. Les maïchois(es) seront invités(ées) ponctuellement à participer à des réunions publiques et à faire part de leurs observations et remarques sur un registre dédié ouvert en mairie.

Cette révision générale du PLU devrait se terminer au cours de l'année 2019 et la contribution du plus grand nombre permettra d'aboutir à un document pertinent pour Maïche et son développement futur.



Point sur les travaux

TRAVAUX RÉALISÉS

L'aménagement du croisement des rues de Saint-Hippolyte/Place du champ de foire a pour objectif de sécuriser le carrefour et les circulations piétonnes du centre-ville en réalisant un plateau limitant la vitesse à 30 km/h. Le square à l'angle de celle-ci a été supprimé et modifié afin d'améliorer la visibilité du carrefour rendant également cet espace plus urbain ouvrant sur les commerces. À l'opposé de la traversée du centre-ville, un plateau a également été effectué dans le même but : marquer l'entrée en ville, protéger les piétons et enfants traversant cette zone depuis les écoles, parc du château et coteau Saint Michel. Enfin, l'élargissement du trottoir rue de la batheuse et la réfection de celui d'en face permettent une sécurisation des piétons et enfants accédant notamment au groupe scolaire St Joseph. Cet aménagement assure également une mise en sécurité de l'espace entre les commerces et la route départementale.



Aménagement d'un plateau avenue Leclerc



Élargissement du trottoir rue de la Batheuse



Aménagement d'un plateau carrefour rue de St-Hippolyte/Place du Champ de Foire



Construction d'un garage pour abriter le daleur, piste de ski de Goule.

Un garage permettant de mettre à l'abri des conditions météo et du vandalisme a été construit en bas des pistes de ski permettant au site de se pérenniser et à l'association de disposer d'un local supplémentaire. De construction bois, il s'intègre parfaitement dans le site.



TRAVAUX EN PRÉVISION : Terrain multisport

Cet équipement de loisir attendu par nos jeunes et nos sportifs sera installé au sein du complexe sportif du Jay après une mûre réflexion sur le lieu propice. Les principaux avantages sont les suivants :

- ✓ Développer et aménager un espace existant
- ✓ Proximité de toutes les installations sportives
- ✓ Site clos, sécurisé
- ✓ Pas de voisinage immédiat
- ✓ Proximité de la salle des Fêtes
- ✓ Site souvent fréquenté
- ✓ Eau et électricité à proximité
- ✓ Aménagement visible
- ✓ Facilités d'installation, pas de cheminement à créer.
- ✓ permettre de rendre propre la liaison Parking salle des fêtes/complexe sportif et de supprimer la dalle béton détériorée.
- ✓ Site déjà arboré



Ce terrain multisport permettra la pratique du football, basket-ball, handball, tennis, tennis-ballon, volley et badminton.

Foncier: Offre foncière à Maïche



Projet de découpage

Maïche a vécu un fort développement de l'habitat individuel depuis 2002 et c'est dans la continuité de cette dynamique que le Conseil Municipal a décidé

de créer le lotissement « Bas des Routes Extension » qui a été ouvert à la commercialisation en 2015. Il reste aujourd'hui dans ce lotissement 5 parcelles totalement viabilisées qui sont proposées au prix de 70 € HT/m². Si l'engouement des années antérieures a laissé la place à des projets immobiliers plus réfléchis et raisonnés en raison notamment d'une situation économique plus fragile, la demande de terrain est toujours bien présente. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les élus ont décidé d'engager dès maintenant la réalisation d'un futur lotissement de 6 parcelles au bas de la rue du Pertus. Le prix de vente de la parcelle viabilisée sera de 75 € HT/m². Une liste d'attente est déjà ouverte en mairie où chaque acquéreur potentiel peut s'adresser pour obtenir toutes les informations utiles sur ces deux lotissements communaux.



Culture: Concours de photographie

La ville de Maïche organisera, en partenariat avec la bibliothèque municipale Louis Pergaud, son 1er concours de photographies sur le thème: « Mon Maïche à moi » du 15 Janvier au 15 juin 2018.

Ce concours amateur est ouvert aux personnes majeures et mineures (autorisation de participation à fournir par le représentant légal) dans la limite d'une participation par personne, sans limite de territoire, ainsi qu'aux classes de 6e, 5e, 4e et 3e d'établissements accueillants des élèves maïchois. Les photographes professionnels sont exclus du concours.

Trois catégories d'inscription sont possibles: catégorie adulte, catégorie « jeune » et catégorie « classe ».

À l'issue du concours, les organisateurs proposeront une exposition publique et libre d'accès à la bibliothèque municipale Louis Pergaud, située au Château du Désert, durant la période estivale 2018 qui fera l'objet d'une inauguration officielle.

Informations possibles à l'accueil de la mairie de Maïche au 03.81.64.03.01 ou par mail à l'adresse suivante: contact@mairie-maiche.fr



Social: Retour sur la sortie Europa-Park



Les membres du CCAS de la ville de Maïche ont décidé cette année de mener une action en direction des jeunes de 11 à 17 ans. En effet, force est de constater que cette tranche d'âge a été délaissée. Chacun sait qu'il est souvent difficile de toucher cette population jeune, particulière, sensible.

« L'adolescence, c'est l'âge bête » Pas si Bête... L'enjeu a tout d'abord été de constituer un groupe de jeunes désirant travailler sur un projet commun.

Le but: partir à Europa-Park.

Le challenge: participer financièrement et collectivement au projet. Les jeunes ont su être efficaces, créatifs en amenant leurs idées et leur savoir-faire. Avec enthousiasme, entrain, et volonté, ils se sont mobilisés sur le stand des pâtisseries et de la brocante « ado » sur le marché du samedi. Franc succès, plaisir assuré, joie d'être ensemble ont couronné la journée d'Europa-Park.

Gageons que des actions auprès de nos jeunes perdureront dans le temps pour offrir et diversifier les expériences.

Un grand merci aux jeunes, aux parents, aux membres du CCAS, aux agents de la ville pour leur investissement à la réussite de ce projet.



Association: Présentation de l'association Maïche en vie



Créée en début d'année 2017, cette association de commerçants et d'artisans compte aujourd'hui 60 adhérents. Elle a pour ambition de concevoir des événements commerciaux et festifs comme le

chéquier qui donne droit à des réductions ou le défilé de mode, mais aussi de continuer les braderies en juillet et septembre et de proposer une belle quinzaine commerciale pour les fêtes de fin d'année.

Tous les événements en place ou à venir menés par l'Association Maïche en Vie, vont dans le même sens: promouvoir et préserver le commerce Maïchois.

Nous avons la chance d'avoir un centre-ville actif et dynamique, contrairement à d'autres communes qui voient leurs rues se déserrer. À nous de donner envie aux clients de fouler nos pas-de-porte.

L'association est pilotée par Philippe Argouac'h, président, Marjorie Vienot, vice-présidente, Jennifer Voisard, secrétaire et Stéphane Brisbard, trésorier.

Événement: 40 ans du Comité de Jumelage

2018... Grand anniversaire à Maïche, à vos agendas!

2018 sera sous le signe du 40ème anniversaire du jumelage Maïche/Kressbronn. À l'origine, échange scolaire initié en 1975 par Monsieur Arno Bauer de la Realschule de Kressbronn et Monsieur Gilbert Romer, principal du collège Mont-miroir de Maïche, le jumelage est né dans le contexte de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, pour favoriser les échanges linguistiques et l'ouverture culturelle.

Officialisé en 1978 par Messieurs Vincenot, maire de Maïche et Gröschl, maire de Kressbronn, le jumelage s'est concrétisé par des voyages communs en Allemagne, en France, des échanges réguliers entre collégiens, associations et citoyens des deux villes.

Toute l'année 2018 sera donc marquée par ce grand anniversaire mais le temps fort du 40ème anniversaire aura lieu le week-end des 7 et 8 avril prochains, avec l'accueil d'une délégation d'amis de Kressbronn.

Au programme: marché des saveurs avec des produits de Kressbronn, accueil dans les familles, découverte du cheval comtois, concert de trompettes et orgue, repas dansant, cérémonie officielle, auxquels il faut ajouter des animations pour les scolaires, les commerçants, associations. Le Comité de jumelage, la municipalité de Maïche, avec la volonté des deux maires actuels, Régis Ligier à Maïche et Daniel Enzensperger, maire de Kressbronn

souhaitent aussi que cet anniversaire permette aux habitants de nos deux villes de se rencontrer et d'entretenir les liens d'amitié, pour que perdure le jumelage.

Si vous souhaitez accueillir un correspondant de Kressbronn, participer aux animations, festivités, et pour tout autre renseignement:

Comité de jumelage 03 81 64 21 47
ou contact en Mairie de Maïche 03 81 64 03 01
contact@mairie-maiche.fr

Maïche/Ondougou: « Alain Ménigoz nous a quittés le 9 juillet dernier. Président de notre association pendant plus de 10 ans, il a œuvré pour entretenir les liens avec Kressbronn, mais c'est surtout son engagement pour Ondougou que nous souhaitons rappeler. Le Comité de jumelage est reconnaissant pour l'engagement d'Alain, pour Kressbronn et Ondougou.





Parole aux Élus

L'année 2017 s'achève avec son cortège de joies et de peines, mais aussi avec un chamboulement du paysage politique national. La majorité des électeurs, en mai lors de la présidentielle, a exprimé son rejet d'un ordre politique établi depuis des années. À l'échelon communal, cela peut sembler loin mais en fait il n'en est rien. Lors du congrès des Maires en Novembre, le premier ministre s'est voulu rassurant en annonçant le gel de la baisse des dotations de fonctionnement pour les collectivités, confirmé deux jours après par le président Macron. Mais en même temps ils ont confirmé la suppression progressive de la taxe d'habitation d'ici 2022. Résultat: Moins de rentrées financières pour permettre à nos communes ou communauté de communes de satisfaire aux besoins de fonctionnement et d'entretien et pour envisager des investissements conséquents afin de répondre à l'évolution de notre population locale. Nous attendons les mesures de contrepartie....

En attendant, notre équipe continue son travail, à savoir gérer notre commune au mieux en apportant des améliorations au niveau de la circulation, à répondre aux souhaits de nos concitoyens dans leur vie de tous les jours, à soutenir les diverses manifestations qui apportent de l'animation et à préparer de grands projets pour un avenir proche sans déroger au souci d'une bonne gestion des finances. Nous voulons saluer, aussi, l'équipe minoritaire avec laquelle des relations consensuelles se sont progressivement établies permettant un meilleur travail au profit des Maïchoises et des Maïchois.

Bonne et heureuse année 2018 à vous tous!
Maïche, le Défi

Les représentants de la minorité municipale vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018 remplie de paix et de fraternité.

La précédente, 2017, riche en événements sur le plan national et international ne marquera pas les esprits au niveau des réalisations locales...et pourtant! La mise en application de la loi NOTRe qui réduit les compétences communales pour les transférer à la communauté de communes du Pays Maïchois, dont le périmètre s'est élargi, devait permettre d'envisager plus sereinement l'élaboration de nouveaux projets d'intérêt général...

Si nous ne pouvons, en théorie, que nous réjouir de cette évolution conçue pour donner plus de moyens à notre territoire, la manière choisie pour mettre en place cette nouvelle structure ainsi que les difficultés budgétaires observées nous inquiètent. En effet, les frais de fonctionnement mal maîtrisés ne laissent plus aucune place à l'investissement.

La lourdeur de la représentation et les motivations diverses des communes ne facilitent pas le fonctionnement, un travail plus conséquent en commission est appelé de nos vœux pour permettre une gestion plus efficiente et éviter dans les prochaines années des hausses fiscales aussi importantes que celle connue cette année. La population maïchoise qui contribue fortement au financement de cette collectivité doit être largement informée de ses activités ... nous y veillerons.

**Les représentants de la liste
 « Fraternité, démocratie, progrès »**

Scolaire: Nouveaux horaires du périscolaire

La rentrée scolaire de septembre a vu le retour de la semaine de 4 jours dans les écoles maternelle Les Sapins Bleus et primaire Louis Pasteur.

Le Conseil Municipal, réuni en séance le 25 septembre dernier, s'est interrogé sur l'organisation du périscolaire notamment au regard des horaires et de l'accueil le mercredi. À cette occasion, chacun a reconnu que le centre de l'attention doit être la fatigabilité des enfants, ce qui a d'ailleurs motivé les demandes des élus et des conseils d'école pour un retour de la semaine de 4 jours.

Par conséquent, il n'a pas été souhaité la mise en place d'une activité périscolaire le mercredi. Par contre, soucieux de proposer un service d'accueil répondant aux attentes des familles, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir le périscolaire du matin à 7h au lieu de 7h30 et de créer un créneau de périscolaire le vendredi de 16h30 à 17h30 dès la rentrée scolaire de janvier 2018.

Lors de sa séance du 23 octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs en vigueur et leurs modalités d'application, tout en précisant néanmoins que l'heure de garde serait intégralement facturée pour les enfants arrivant dans le service entre 7h et 7h30. Le service des Affaires Scolaires reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.





MARCHÉ DE NOËL

En collaboration cette année avec l'association des commerçants « Maïche en Vie », la ville de Maïche s'est parée de rouge et de blanc le temps du mois de décembre. Les animations se sont tenues sur plusieurs week-ends.

Le samedi 2 décembre, le marché des exposants s'est clôturé par un spectacle son et lumière sur les façades du centre-ville et l'arrivée de Saint Nicolas dans sa calèche.

Les 16, 17 et 23 décembre le traditionnel marché de Noël a eu lieu avec diverses animations : cracheurs de feu, sculpture de ballons et une nouveauté cette année avec la tente du Père Noël.



MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Le marché du samedi matin reste toujours très prisé par les producteurs qu'ils soient locaux ou non, avec notamment la vente de fruits et légumes, de miel, de fromage et de viande de bison. Cette année, des actions ponctuelles ont eu lieu telles que le samedi 4 novembre où les jeunes inscrits pour la sortie à Europa Park, organisée par le CCAS, ont vendu des gâteaux, du thé et du café, ainsi que des objets leur appartenant afin d'obtenir un petit pécule pour financer une partie de leur voyage. Cette action a remporté un franc succès, les jeunes ont récolté 287 € au total.

